

# **Bureau des services pour la cécité et la vision**

Département de l'éducation de l'État du Maryland  
Division des services de réadaptation (DORS)

Le Bureau pour la cécité et les services de la vision supervise les programmes et les services destinés aux personnes dont le handicap est une perte de vision. L'OBVS fait partie de la division des services de réadaptation (DORS) du département de l'éducation de l'État du Maryland.

Nos enseignants, conseillers et spécialistes techniques sont spécialement formés pour aider les personnes aveugles, malvoyantes ou sourdes-aveugles.

## **L'OBVS propose quatre domaines de services :**

Les **services d'emploi ou de réadaptation professionnelle (VR)** aident les personnes handicapées à obtenir un emploi compétitif.

Les **services de transition pour les élèves handicapés** sont des activités qui préparent les élèves handicapés à passer de l'école à la vie postscolaire.

Les programmes de **vie autonome pour les personnes âgées aveugles (ILOB)** enseignent aux personnes ayant perdu la vue, âgées de 55 ans et plus, comment devenir indépendantes à leur domicile et dans leur communauté.

Le **programme des entreprises commerciales du Maryland pour les aveugles (BEP)** prépare les personnes dont le principal handicap est la perte de vision à exploiter avec succès des concessions de vente au détail, des services de restauration et des distributeurs automatiques dans les installations fédérales et celles de l'État du Maryland.

## **Voici quelques exemples de services offerts par l'OBVS :**

- Orientation et exploration professionnelles
- Technologie d'assistance (TA), comme les logiciels de lecture d'écran, les loupes et les aides à la basse vision
- Formation professionnelle ou enseignement académique
- Formation à l'autonomie de vie, comme les techniques de cuisine, les soins personnels et la gestion des tâches ménagères
- Formation à l'orientation et à la mobilité (O&M), par exemple pour apprendre à se déplacer en toute sécurité ou à utiliser une longue canne blanche
- Placement professionnel

## **Demande de services DORS**

Allez sur [dors.maryland.gov](https://dors.maryland.gov) et sélectionnez **Demander les services de la DORS**.

Vous serez contacté(e) pour organiser une réunion d'accueil au cours de laquelle un conseiller de la DORS recueillera et fournira des informations concernant l'éligibilité.

Le formulaire Demande de services DORS peut être rempli par n'importe qui - le demandeur d'emploi ou l'élève lui-même, un parent ou un membre de la famille, un prestataire de soins médicaux, un enseignant, etc.

## **Contactez-nous :**

Bureau des services pour la cécité et la vision  
2301 Argonne Drive, Baltimore, MD 21218  
Téléphone : 410-554-9277 ou 866-614-4780  
Courriel : [obvs.dors@maryland.gov](mailto:obvs.dors@maryland.gov)  
[dors.maryland.gov](https://dors.maryland.gov)

## **Bureaux régionaux de l'OBVS :**

Le personnel de l'OBVS se trouve dans les bureaux de la DORS dans tout le Maryland. Un conseiller ou un enseignant travaillant dans votre communauté vous sera attribué.

Baltimore : 410-554-9217

Au service de la ville de Baltimore et des comtés de Baltimore, Cecil, Howard et Harford

Wheaton : 301-949-3750

Au service des comtés d'Allegany, Carroll, Frederick, Garrett, Montgomery et Washington

Annapolis : 410-974-7604

Au service des comtés d'Anne Arundel, Calvert, Caroline, Charles, Dorchester, Kent, Prince George, Queen Anne, St. Mary, Somerset, Talbot, Wicomico et Worcester

## **Avis de non-discrimination**

Le Département de l'éducation de l'État du Maryland, Division des services de réadaptation (DORS) ne pratique aucune discrimination fondée sur l'âge, l'ascendance, la couleur, la croyance, l'identité ou l'expression de genre, l'information génétique, l'état civil, le handicap mental ou physique, l'origine nationale, la race, l'affiliation religieuse, la croyance ou l'opinion, le sexe ou l'orientation sexuelle dans les questions touchant à l'emploi ou à l'accès à ses programmes et à ses activités.

Le programme de réadaptation professionnelle est financé à 78,7 % par une subvention du département américain de l'éducation. Pour l'année fiscale fédérale 2024, le montant total des subventions accordées s'élève à 60 204 299 dollars.

Les 21,3 % restants (14 999 444 \$) ont été financés par des crédits d'État.